Roubaix

Aujourd'hui, vendredi 5 mai :

Aujourd'hui, saint Pie V; demain, saint Jean de la Porte Latine.

Soleil: Lever, 5 h. 27; coucher, 20 h. 09.

Lune: Premier quartier du 2.

Prévisions météorologiques pour la journée du 6 mai (Région Nord) : Temps gris, ciel très peu nuageux avec averses éparses pouvant être accompagnées d'orages; vent modéré du secteur Sud-Ouest; minimum de température en hausse sur celui de la nuit précédente.

Cotes d'Epargne: ouverte de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 17 h.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance: de 10 à 11 h., rue Marie-Buisine; de 16 à 17 h., au local de la Goutte de Lait, 31, boulevard Gambetta.

Bains municipaux. — Piscine: Messieurs, de 9 à 12 h.; Dames, de 15 h. à 19 h. 30; Baignoires: aux mêmes heures.

Bibliothèque de l'Ecole nationale des Arts et Industries textiles: de 9 à 12 h. et de 14 h. à 21 h.

Cirque Pinder (Hippodrome): à 20 h. 15.

Cirque Cassell (Champ de foire): à 20 h. 30.

L'église Sainte-Elisabeth sera solennellement consacrée le 29 juin

L'église Sainte-Elisabeth possède trois autels dont deux seulement, les autels latéraux du Sacré-Cœur et de la Sainte-Vierge, ont été consacrés, le premier en 1893, et le second en 1896.

Le maître-autel, lui, ne fut achevé qu'en 1897 et la date de sa consécration, ajournée, plusieurs fois, pour diverses raisons, fut enfin fixée au 4 août 1902. L'église devait être l'objet de la même consécration et Mgr Monnier, évêque de Lydda, devait présider la cérémonie et officier. Mais l'on était alors arrivé en pleine époque d'agitation anti-religieuse et, vers le 25 juillet 1902, c'est-à-dire, une quinzaine de jours avant la date fixée pour la cérémonie, on ferma les établissements congréganistes, et l'on expulsa religieux et religieuses. L'école paroissiale de la rue Sainte-Elisabeth n'échappa pas à cette mesure.

Et quand, le 4 août 1902, les paroissiens arrivèrent pour la cérémonie, ils apprirent par leur pasteur que, en raison de la période troublée, la cérémonie était remise à une date ultérieure.

Et voilà pourquoi, 31 ans plus tard, malgré son âge déjà avancé, l'église Sainte-Elisabeth, pas plus d'ailleurs que son maître-autel ne sont consacrés. Mais cette chose sera bientôt faite et nous apprenons que Mgr Jansoone, évêque auxiliaire de Lille, viendra présider cette pieuse cérémonie le jeudi 29 juin prochain.

Halle Flipo : le ½ kilo, 7.50; extra, 9.00. Café, 7.50; extra, 9.00. Biscuits, 4.00. 074

La Chambre de Commerce de Roubaix émet le vœu que le projet de loi sur la taxe fiscale à l'importation soit voté au plus tôt

Lorsque l'article 32 de la loi de finances du 31 mars 1932, a porte de 2 % à 4 et 6 % la taxe du chiffre d'affaires à l'importation des produits semi-ouvrés et des produits fabriqués, la Chambre de Commerce de Roubaix a immédiatement fait part à M. le ministre du Commerce et de l'Industrie des craintes que lui faisait concevoir une telle mesure et des observations qu'elle lui suggérait.

La suite des événements a prouvé que ses appréhensions n'étaient que trop fondées.

Notre commerce d'exportation en souffrit sérieusement. Notre place eut sa large part de déboires en la circonstance.

De son côté, le Trésor fut loin de recueillir ce qu'il escomptait de la création de la taxe supplémentaire. Pour l'exercice 1932, au lieu des 600 millions escomptés, il en tira seulement 150.

De plus, il perdait des sommes impossible à apprécier mais certainement fort importantes, par suite du ralentissement des ventes à l'étranger, sensible surtout dans les pays d'économie demeurée saine, nos meilleurs clients.

Le Gouvernement constatant ce résultat, vient de déposer un projet de loi tendant à compléter l'article 32 de la loi du 31 mars 1932. Aux termes de ce projet, le Gouvernement aura la faculté d'apporter au régime actuel des dérogations, soit par pays, soit par catégories de marchandises, les surtaxes pouvant être diminuées ou supprimées selon le cas.

La Chambre de Commerce de Roubaix émet le vœu que ce projet de loi soit voté le plus rapidement possible ; elle souhaiterait même que les surtaxes créées par ledit article soient supprimées purement et simplement.

Chambre de Commerce de Roubaix

Voici le compte rendu sommaire de la séance du 28 avril :

Habitations à bon marché. — Loi Loucheur. — La Chambre de Commerce a examiné vingt-deux demandes nouvelles de subventions pour la construction de maisons à bon marché, sous le régime de la Loi Loucheur. Elle a donné satisfaction à vingt-quatre d'entre elles, conformément à son règlement particulier, approuvé par décision ministérielle du 25 mars 1928.

Services de la Chambre de Commerce. — Dossiers économiques par pays. — Le Secrétariat vient d'achever un travail sur lequel est attirée l'attention des rapporteurs de la Chambre de Commerce. Il s'agit de la constitution de dossiers économiques par pays.

Ces dossiers ont pour but de mettre immédiatement à la disposition du public une documentation complète, la plus récente et constamment tenue à jour, sur chaque pays étranger.

Le principe est la répartition, dans des dossiers créés pour chaque pays, des notes publiées dans le « Moniteur Officiel du Commerce et de l'Industrie », auxquelles viennent s'adjoindre des documents provenant de diverses autres sources.

Ces notes et ces documents étaient jusqu'ici répertoriées sur des fiches dont les indications permettaient de se reporter aussitôt aux documents correspondants. C'est pour augmenter encore la rapidité et la facilité des recherches qu'on a réuni dans un seul dossier la copie de tous les renseignements ayant trait à un même pays.

A titre d'exemple, voici ce qu'on peut trouver dans ces dossiers : le tarif douanier, la réglementation douanière, une documentation économique et des renseignements statistiques sur le pays en cause, des notes sur des débouchés qui s'offrent aux produits français, des renseignements administratifs notamment sur les questions de change et de compensation, les listes noires, etc...

Les rapporteurs de la Chambre de Commerce peuvent consulter au faire consulter ces dossiers quand ils le désireront, tous les jours, ou s'adresser au Secrétariat.

Le monopole du pétrole. — La Chambre des députés a adopté, en sa séance du 13 avril l'article 115 de la loi de Finances, qui prévoit que « dans un délai de trois mois, à dater de la promulgation de la loi, une Commission fixera les conditions pratiques d'organisation du monopole d'importation du pétrole et la possibilité d'établir en France le monopole du raffinage ».

Qu'il s'agisse de pétrole, de blé, d'allumettes ou de tout autre produit, la Chambre de Commerce a toujours soutenu le principe de la liberté commerciale et condamné l'ingérence de l'Etat en un domaine qui n'est nullement dans ses attributions naturelles. Dans les nombreuses délibérations que les circonstances l'ont amenée à prendre sur la situation budgétaire et sur la législation fiscale, ces dernières années, elle n'a jamais manqué de préconiser, parmi les mesures propres à alléger les charges fiscales, l'abandon des monopoles à l'initiative privée.

L'ingérence de l'Etat, toujours poussée plus loin dans le champ qui devrait être laissé aux activités particulières, a pour conséquence de brider ces activités, de substituer au jeu normal des initiatives, des responsabilités individuelles et de leur récompense naturelle, une situation qui, humainement, ne peut plus inciter de la même façon à l'amélioration des conditions de production et au perfectionnement de celle-ci.

Le principe du monopole des pétroles est donc « a priori » à rejeter formellement.

Si l'on examine un peu attentivement le bilan futur de l'opération, cette opinion se trouve encore considérablement renforcée.

Au total, le monopole de l'industrie et du commerce des pétroles en France, imposerait à l'Etat une première mise de fonds de six milliards au minimum et nécessiterait 200.000 fonctionnaires nouveaux.

Le moment est certainement mal choisi pour imposer au Trésor un pareil déraissement et l'expérience des autres monopoles amène à prévoir que celui des pétroles ne produira aucun bénéfice, au contraire, alors que l'industrie du pétrole paie annuellement 1.300 millions d'impôts.

En conséquence, la Chambre de Commerce de Roubaix émet le vœu que l'article 116 de la loi de finances, voté par la Chambre des Députés, pour décider la création d'une commission qui étudierait l'organisation du monopole du pétrole, soit rejeté par le Sénat.

Subsidiairement, elle rappelle ses délibérations antérieures par lesquelles elle demandait la cession à l'industrie privée de tous les monopoles, qu'une raison majeure, telle la défense nationale, ne commande pas de laisser à l'Etat, et se déclare énergiquement opposée à la création de tous monopoles, exploitations d'Etat ou offices nouveaux.

Chemin de fer transsaharien. — Une proposition de résolution tendant à déclarer d'utilité publique « un chemin de fer destiné à relier l'A.O.F. à la Méditerranée » signée par deux cent trente députés vient d'être déposée sur le bureau de la Chambre des Députés, qui en a saisi ses commissions des Travaux publics et des Colonies.

La question n'est pas nouvelle pour la Chambre de Commerce. Mais en dépit de son intérêt admis par tous les esprits pratiques, par tous les réalisateurs, elle demeure à la phase des études préparatoires.

Ces études sont entièrement terminées depuis déjà un certain temps.

Or, des projets émanant de l'étranger menacent soit de faire pièce au projet français, soit même de la supplanter.

A cela une seule riposte : continuisons, sans attendre le Transsaharien français.

Une objection peut être faite : en période de crise économique, est-il sage, est-il possible d'engager une pareille entreprise.

Oui, sans aucun doute. Il ne s'agit pas en effet d'une entreprise de ce surouillage qui est un des éléments de la crise. Au contraire, elle ouvrirait des débouchés nouveaux et par elle-même constituerait un appoint de travaux important à l'industrie et à la main-d'œuvre nationale.

En conséquence, la Chambre de Commerce de Roubaix se disant, une fois de plus, convaincue de la nécessité de construire le Transsaharien, et de le faire sans plus attendre, émet le vœu

Que la proposition de résolution ayant pour objet la déclaration d'utilité publique du chemin de fer reliant la Méditerranée à l'Afrique Occidentale française, soit prise en considération et que la loi subséquente soit votée dans le plus bref délai.

Linge de table. L. Cuvelle, 73, r. Nain. 011

UNION NATIONALE ET RÉPUBLICAINE DE ROUBAIX ET DE SES CANTONS

Carnet de notes

La France vient d'offrir au juif allemand Einstein une chaire au Collège de France, et ce geste est bien digne de son âme toujours généreuse et chevaleresque. Mais Einstein, lui, qui a renié son pays parce que les citoyens n'y étaient plus égaux et que la liberté de la parole et de l'enseignement n'y existait plus », pourra-t-il accepter cet honneur lorsqu'il pensera que plus de 50.000 religieux et religieuses en France n'ont pas la liberté d'enseigner, non pas au Collège de France, mais même dans les petites écoles fondées et entretenues par ceux qui se disent les catholiques? Vraiment, si « la pire tyrannie est celle qui prétend opprimer la pensée et la religion, forme la plus haute et la plus intime de la pensée », si la justice, la charité, la solidarité, l'humanité ne sont pas que « rêve enfantin, verbiage et duperie », si la persécution religieuse nous ramène « aux violences et aux cruautés d'un autre âge », s'il est du devoir primordial des nations demeurées fidèles à l'esprit libéral, d'abolir les lois d'exception contre les races et les croyances, comme l'ont déclaré MM. Guernut, Herriot, Piétri et de Monzie, alors il faut que ces récités soient proclamées; il faut qu'elles soient valables pour la France comme pour l'Allemagne... Paix et liberté pour les juifs du monde entier. Mais alors tout de même, au moins par pudeur, paix et liberté pour les religieux français! — **Jean Daurey.**

TALONS HAUTS ou TALONS BAS. — Selon votre goût, vous serez chaussée avec élégance aux **Chaussures Boucau, 79**

L'ÉVOLUTION DES FORMES DÉCORATIVES PAR M. JANNEAU

M. Guillaume Janneau, l'érudit administrateur du Mobilier national, a donné jeudi, à 14 h., une conférence dans l'amphithéâtre de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles, continuant ainsi la série de ses remarquables causeries sur l'évolution des formes décoratives en France.

Le sujet de cette dernière conférence portait sur la transformation du goût sobre de l'époque Louis XVI, et surtout sur la genèse du style empire. M. Janneau est un historien à sa façon; il décrit l'histoire, non avec des dates et des événements, mais avec des lignes, des architectures, des styles. Et cette façon de raconter l'histoire, de remonter jusqu'aux temps reculés offre bien des attraits et des satisfactions que ne donne pas toujours l'histoire tout court. De plus, M. Janneau possède un goût très sûr. S'il arrive à ce dernier de citer des noms, ce sont ceux de grands artistes. Boucher, par exemple. Mais M. Janneau ne parle pas des personnages de l'époque, dont il est question. Il fait mieux, car il nous décrit le cadre dans lequel vivaient ces personnages. C'est ainsi que grâce à lui les auditeurs ont pu connaître jusque dans leurs moindres détails les demeures somptueuses de jadis, les beautés des mobiliers, et aussi les styles qui évoquent généralement l'état d'esprit d'une époque. Ce style, d'ailleurs, selon un bon mot de M. Janneau, ce n'est qu'une mode qui réussit et s'impose.

Jeudi M. Janneau parla du style Empire et des caractéristiques de cette forme, où l'ornement n'a, en fait, aucune utilité fonctionnelle. Une série de projections judicieusement choisies permirent aux auditeurs de suivre parfaitement les explications données par M. Janneau, et c'est sous les applaudissements que celui-ci termina sa conférence.

ÉCONOMIES ! — Quelle que soit votre façon de lessiver, vous n'obtiendrez jamais du linge aussi blanc, aussi rapidement, aussi facilement et pour un prix aussi bas qu'avec Blanco. Songez donc: 20 à 25 litres de lessive oxygénée pour 0 f. 70 au 0 f. 80, soit deux doses de Blanco à 0.25 ou 0.30 et 0.20 de cristaux.

Cette semaine faites-nous confiance, faites votre lessive exactement comme nous l'indiquons à l'annonce Blanco, page 5, vous n'allez pas en revenir ! 47193

LES FUNÉRAILLES DE M. AUGUSTE BÉGHIN ANCIEN PROFESSEUR DE L'ÉCOLE NATIONALE DES ARTS

Jeudi, à 9 h. 30, ont eu lieu en l'église Saint-Martin, les funérailles de M. Auguste Béghin, ancien professeur à l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles de Roubaix, ancien directeur de la « Gazette d'Armentières », de l'Ecole Industrielle de Tourcoing et du Laboratoire municipal de Roubaix, décédé lundi à l'âge de 76 ans.

La levée du corps a été faite au domicile du défunt, 30, rue Saint-Antoine, par M. le chanoine Bègne, doyen de Saint-Martin, entouré d'un nombreux clergé. Le deuil était conduit par ses fils, M. Paul Béghin, secrétaire de rédaction de l'« Echo du Nord », trésorier de la section du Nord du Syndicat national des journalistes; MM. Maurice et Auguste Béghin, et par ses gendres, MM. Parsyn, Maes, Gossard et Mansard.

Devant le char funèbre, on remarquait une magnifique couronne offerte par le personnel de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles. Dans l'assistance, on notait différentes personnalités, et notamment MM. J. Chaleyé, directeur; Magot, économe et plusieurs professeurs de l'Ecole nationale des arts; MM. Delabaere-Reboux, administrateur du « Journal de Roubaix; Navadic, représentant le Syndicat national des journalistes; Dubar, Ferré, directeurs de l'« Echo du Nord », et de nombreux journalistes de la région; Cléty, juge de paix, à Lannoy; Dubronfaut, président des Combattants républicains; Declercq, ancien préparateur de chimie du défunt, etc. MM. les chanoines Tille et Pinte, de l'Institut technique; M. l'abbé Lemaire, directeur de l'Institut professionnel; le R. P. Piat. On remarquait aussi une délégation des Filles de la Charité.

La messe fut célébrée par M. l'abbé Papeghin, vicaire de la paroisse, assisté de MM. les abbés Lepers, aumônier du Carmel; et Debertrippon, vicaire, comme diacre et sous-diacre. L'absoute fut donnée par M. le chanoine Bègne, doyen de la paroisse.

A l'issue de la cérémonie religieuse, le cortège se reforma et prit la route du cimetière, où se fit l'inhumation.

Discours de M. J. Chaleyé

Au cimetière, devant le caveau de famille, M. Chaleyé, directeur de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles, prononça le discours suivant :

J'ai le pénible devoir d'adresser un suprême hommage à la mémoire de M. Auguste Béghin, qui vient de s'éteindre à l'âge de 76 ans, après une vie longue, consacrée tout entière au service de la Science et de l'Enseignement. Bien qu'il ait quitté notre école depuis dix ans déjà, le souvenir de M. Béghin y est resté vivant. Il ne fut pas mon collaborateur, mais son nom m'était familier, je connaissais sa haute valeur intellectuelle et morale, et je savais toute la fécondité de son enseignement. M. Béghin a dispensé pendant quarante années les bienfaits de sa science à l'Ecole Nationale de Roubaix. C'est plus qu'il n'en faut pour que nous ayons le devoir de témoigner à sa mémoire notre grande reconnaissance et d'exprimer tous nos regrets de sa disparition.

C'est en 1884 qu'il débuta à l'Ecole comme professeur de physique et chimie, et il se signala bien vite à l'attention vigilante du Conseil d'Administration et des Pouvoirs publics. La chaire d'électricité lui est confiée, puis en 1908, celle des mathématiques supérieures. Partout son travail assidu, sa bienveillance naturelle et son affabilité lui attirent de nombreuses sympathies, et chacun se plaît à rendre hommage à son caractère autant qu'à sa haute compétence. Son service d'enseignement, si chargé, ne l'empêche pas cependant de poursuivre d'importants travaux personnels. Il est l'auteur d'ouvrages scientifiques, qui font autorité, et ses recherches très appréciées du monde savant sont justement récompensées tour à tour par la Société Industrielle du Nord de la France, par la Société d'Encouragement à l'Industrie nationale et enfin par le Comité de l'Exposition universelle de Paris en 1900.

Il était membre de la Société internationale des électriciens, membre aussi de la Société française pour l'avancement des sciences et de la Société astronomique de France, titres qui consacrent bien les mérites de ce savant éclairé, si passionné de science pure et de noble idéal. Les élèves qu'il a formés, et dont il avait su faire ses disciples, occupent, pour la plupart des situations de tout premier ordre dans les centres textiles de France.

En 1923, ce savant, qui était aussi un sage et un modeste, se retira de la vie extérieure pour vivre dans la solitude où il se complaisait. Il vient de s'éteindre doucement, auréolé par une vie toute de devoir et de dignité. Puisse sa famille attristée, trouver une consolation dans les regrets unanimes que laisse à Roubaix, sa ville natale, la disparition d'Auguste Béghin, devant lequel, avec émotion, je m'incline profondément.

LA RÉEDUCATION PROFESSIONNELLE DES MUTILÉS

Les Mutilés et victimes civiles de la guerre titulaires d'une pension d'invalidité, les Anciens combattants titulaires de la Carte du Combattant et les Mutilés du travail dont la situation a été fixée par jugement du Tribunal civil, ont la possibilité s'ils ne peuvent plus exercer leur profession habituelle, d'être admis gratuitement dans les Ecoles de rééducation professionnelle pour y apprendre un nouveau métier plus compatible avec leurs infirmités.

L'Ecole des Mutilés de Roubaix dispose actuellement de quelques places dans ses ateliers de menuiserie, mécanique, ferblanterie, tissage et vannerie.

Les Mutilés qui désirent connaître les conditions d'admission et les avantages offerts aux élèves admis peuvent obtenir tous renseignements utiles en écrivant à M. le Directeur de l'Ecole de rééducation, 35, rue du Général-Sarrail, à Roubaix.

LE GALA DU CLUB DES ÉTUDIANTS I.T.R.

Le gala offert par les étudiants aux amis du Club aura lieu, le mardi 16 mai, dans la salle du Central-Ciné, à 20 h. 15. Avec la revue traditionnelle d'Andraine, jouée par les étudiants: « Technique dans les nuages », le programme comportera deux comédies en un acte, d'Andraine: « Conférenciers pour la province », et « Les suggestions de la T. S. F. ».

La revue évoquera, avec le sourire, les baptêmes de l'air reçus, l'été dernier par plusieurs professeurs de l'Institut technique. L'Académie française sera légèrement égratignée dans l'une des deux comédies, tandis que l'autre mettra en scène les répercussions dans un ménage bourgeois, de la publicité « hertzienne ». Une très jolie soirée en perspective.

LA SECTION THÉATRALE DE L'AMICALE DES ARTS EST EN PLEINE ACTIVITÉ

La section théâtrale de l'Amicale des Arts est en ce moment en plein travail. Des répétitions presque quotidiennes, en vue de futures productions, ont porté l'intérêt des sociétaires à l'extrême et c'est pleins d'enthousiasme et d'entrain qu'ils s'adonnent à un labeur effréné. D'ailleurs, de nombreuses adhésions nouvelles viennent confirmer cette volonté de bien faire et nous pouvons être certains d'assister prochainement à de superbes représentations.

Samedi et dimanche prochain, en matinée et en soirée, l'Amicale des Arts prête son concours à l'Association de Radiotélédiffusion du Nord. Ces exécutions auront lieu au Grand Théâtre de Lille, avec l'œuvre éminemment populaire : « Les Dragons de Villars », de A. Maillart (1er acte).

Le samedi 13 mai, a lieu à Paris l'assemblée constitutive de la Fédération française des Sociétés théâtrales d'amateurs. L'Amicale, qui est une des principales sociétés créatrices du mouvement, y sera dignement représentée.

Le lendemain dimanche 16 mai aura lieu à Paris également la réunion de la Fédération internationale des Sociétés théâtrales et amateurs, à laquelle les nations suivantes seront représentées : Angleterre, Belgique, Espagne, France, Hollande, Italie, Portugal et Suisse. C'est au cours de cette séance que M. De Rycke, administrateur, développera son projet de Bulletin international.

Le dimanche 21 mai aura lieu, à Arras, la réunion du Conseil d'administration de l'Union des sociétés lyriques, dramatiques, du Nord de la France. L'Amicale y enverra plusieurs délégués.

Et, pour terminer le mois, la section donnera à l'Hippodrome-Théâtre de Roubaix, le dimanche 28 mai, en matinée, la séduisante opérette « La Cocarde de Mimi Pinson », avec grand orchestre et clique complète. Cette représentation, qui terminera la saison 1932-33, sera complètement gratuite pour les Amicalistes et les invités. Nous y reviendrons d'ailleurs ultérieurement.

Et puis la section théâtrale cédera le plancher pour quelques mois à la section chorale qui se prépare, elle aussi, ardemment à son circuit des villes balnéaires. En septembre, aura lieu la première représentation de l'année 1933-34. C'est la ville de Laon qui recevra la section.

Nous souhaitons bon courage et grand succès à ces vaillants amicalistes roubaisiens.

L'ACTIVITÉ DES SERVICES DE L'ABATTOIR ET DES DENRÉES ALIMENTAIRES

Voici la statistique du mois d'avril relative aux services de l'Abattoir, du Marché et des Halles centrales:

A l'Abattoir, les animaux suivants ont été sacrifiés pour subvenir aux besoins de la population: 846 bœufs et vaches, 935 veaux, 333 moutons, 1.154 porcs, 173 chevaux, 8 ânes ou mulets. Soit pour l'ensemble 566.470 kilos de viandes, dont 352.430 kilos consommés à Roubaix et 214.037 kilos sortis de la ville. Dans le poids total, la viande de cheval représente 48.510 kilos.

Le Service d'inspection de l'Abattoir a saisi 4.675 kilos de viandes et abats impropres à la consommation.

En ce qui concerne les Halles centrales, il y a été introduit 126.674 kilos de viandes foraines, dont 335 kilos de viandes congelées.

682 kilos de viandes diverses (lapins, poulets, etc.) et fruits ont été saisis pour cause de corruption et autres.

Enfin, pour le Service ambulant et le Marché au poisson, il a été procédé à la saisie de 583 kilos de denrées diverses (fromages, conserves, fruits, etc.) et poissons ne remplissant pas les conditions voulues pour être livrées à la consommation.

A la Fraternelle des Facteurs

L'assemblée générale qui devait avoir lieu le 7 mai est reportée au dimanche 14 mai, à 15 h.

Au Cercle Polyglotte

Ce soir vendredi, à 20 h. 30 : « Lecture on Modern Advertising », par M. Georges Prouvost. Voilà un sujet captivant et de grande envergure ; la publicité est souvent considérée comme la plus grande invention moderne, elle embrasse tous les domaines, c'est l'âme des affaires, le tourisme lui doit son développement remarquable.

L'aimable conférencier de ce soir fera pénétrer les secrets d'une publicité bien faite et partant vraiment productive, ses caractères distinctifs de mesure et de bon goût ; être claire et sincère.

Le sujet sera traité dans toute son ampleur et de façon très pratique avec production de spécimen choisis et variés.

A l'Amicale-Photo

Ce soir vendredi, à 20 h. 30, au siège de la société, M. Fauvarque-Omez, président, parlera de la façon de présenter les épreuves en vue des concours et expositions.

A l'Association des prisonniers des 9 et 10 octobre 1914

On nous prie de rappeler à tous les adhérents que la réunion générale aura lieu le dimanche 14 mai, à 10 h. Le Comité espère voir les membres de l'Association y assister en grand nombre.

Un vélo volé est retrouvé dans le canal

Jeudi matin, vers 5 h. 30, MM. Isidore Smet, boulevard de Metz, cour Vergotte, 1 et Alfred Simoine rue Choiseul, cour Poreau, 38, ont retiré du canal de Roubaix, au quai de Bordeaux, entre le pont des Couteaux et la passerelle du Beau-Chêne, une bicyclette d'homme portant une plaque d'identité au nom de M. Henri Cattoire, 130, Chemin Vert, à Neuville-en-Ferrain.

La police enquête, et l'on sut que ce vélo avait été volé à Tourcoing, où se trouvait son propriétaire dans la soirée du 3 mai.

La bicyclette a été amenée au poste du 4e arrondissement.

EN PRÉVISION DES PROCHAINES CHALEURS. — L'Administration municipale nous prie d'informer les commerçants intéressés que l'entrepôt frigorique de l'Abattoir fonctionnera à partir de samedi prochain, 6 mai.

UNE ENQUÊTE DE COMMODO ET INCOMODO. — M. Pietro Cendella, demeurant 47, rue du Chemin de Fer a présenté à M. le Préfet du Nord une demande à l'effet d'obtenir l'autorisation d'installer un garage de voitures automobiles (50 voitures), 33, rue de l'Alouette. L'enquête sera ouverte du 6 au 20 mai 1933. Toutes personnes qui auraient à présenter des moyens d'opposition contre ce projet, ou à formuler des observations à son sujet, devront les faire connaître dans le délai de quinze jours à M. le directeur du Service d'hygiène chargé de procéder à l'enquête de commodo et incommodo. La demande et les plans sont déposés, durant l'enquête au bureau municipal d'hygiène, rue de Cassel, 43, où ils peuvent être consultés par les intéressés.

LE PAIEMENT DES CHOMEURS. — Le paiement des chômeurs aura lieu samedi à la salle des fêtes, rue de l'Hospice, dans l'ordre ci-dessous : 8 h. 30 : N° 1 à 3.079 ; 9 h. : 3.380 à 5.848 ; 9 h. 15 : 5.849 à 7.699 ; 9 h. 30 : 7.700 à 9.587 ; 10 h. : 9.588 à 11.681 ; 10 h. 15 : 11.682 à 13.510 ; 10 h. 30 : 13.511 à 14.946 ; 11 h. : 14.947 à 15.334.

L'EXCURSION A BRUGES DE L'AMICALE DE L'INSTITUT TURGOT. — Après pourparlers, le Comité a pu obtenir que le prix de l'excursion, déjeuner compris, soit ramené à 25 fr. pour les membres. Rien n'est changé pour les autres excursionnistes pour qui le prix reste fixé à 30 francs. Sous-signer avant le 15 mai chez le concierge ou chez les membres du Comité.

CERCLE DRAMATIQUE DES MUTILÉS. — Ce soir vendredi à 19 h. 15, répétition de « Ordonnance par amour ». A 19 h. 30, répétition du 2e acte de « Les Cruchets du père Martin ».

A LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS « LES ANCIENS MILITAIRES ». — Le Conseil d'administration nous prie de rappeler aux sociétaires la visite au Sanatorium de Saint-lez-Lannoy le dimanche 7 mai. Rendez-vous au Bon Poste à 15 h. Le président compte sur la présence de tous les membres.

CHEZ LES ANCIENS DE LA RHÉNANIE ET DE LA RUHR. — Le dimanche 7 courant aura lieu au Blanc-Seau, une réunion de propagande de la F.A.R.R. à 10 h. au café de l'Hôtel, rue du Docteur Dupont, au Blanc-Seau. Le comité de la section de Roubaix s'y rendra en entier et invite les membres de la section disponibles de se joindre à eux. Réunion à 9 h. 15 au local, Café de la Tholoitte à Roubaix. Lundi soir, permanence à 18 h ; à 19 h. 15, réunion du Comité.

UNION DES MUTILÉS OT RÉFORMÉS. — Par suite de la réunion du Comité départemental et de la Fédération des Mutilés du Nord, la permanence sera fermée samedi 6 mai.

GRANDE FANFARE. — Ce soir vendredi à 20 h., répétition générale.

FANFARE DELATTRE. — Ce soir vendredi, répétition générale à 20 h. 15.

UNION DES TRAVAILLEURS. — Ce soir vendredi, à 19 h. 30, répétition générale.

CLUB « LES VI ». — Ce soir vendredi, à 20 h. 30, au Foyer des Mutilés, répétition de comédies.

FANFARE DE TROMPETTES « LES DEVOUES ». — Ce soir vendredi, à 20 h., réunion générale au local, 2, rue Jules Guesde. Instructions des nouveaux membres.

SABLÉ DES FLANDRES
Création GESLOT-VOREUX

CROIX

M. Clabaut est nommé receveur municipal

Nous apprenons que par décret présidentiel, en date du 8 avril, M. Georges Clabaut, demeurant, 48, rue Mirabeau, comptable à la Brasserie des Débitants Réunis, à Roubaix, vient d'être nommé Receveur municipal de Croix.

Sur les candidats présentés par le Conseil municipal pour l'obtention de ce poste, M. Clabaut avait été désigné avec le numéro 1.

M. Clabaut succède à M. Machu, décédé depuis le début de 1931. La Recette municipale de Croix est donc restée vacante pendant vingt-huit mois, période pendant laquelle l'intérim fut assuré par M. le Percepteur de Croix.

Les enfants et les vieillards au Cirque

Les vieillards de l'Hospice et les enfants du Foyer d'Ascoli ont assisté, jeudi, en matinée à la représentation du cirque Pourtier, à l'Hippodrome de Roubaix.

Les vieillards étaient conduits en autocar, MM. Segnere, maire; Aniet Dejardin, chef de la Fraternelle; M. et Mme Wagnon, M. et Mme Van Thienen, membres du corps enseignant, accompagnaient les enfants.

Les bénéficiaires de cette matinée se divertirent beaucoup au cours de cette après-midi et malgré le désordre que toutes les parties du programme les intéressèrent vivement et provoquèrent leurs applaudissements à l'égard des artistes.

Ajoutons qu'une distribution de friandises aux enfants et aux vieillards agrémenta cette joyeuse sortie.

Le concert de l'Union Chorale

L'Union Chorale offrira le samedi 6 mai, à 20 h., dans la salle municipale des fêtes une soirée récréative à ses membres honoraires et aux parents des sociétaires.

Pour donner à cette fête de famille un parfait éclat, elle s'est assuré le concours d'une section du Cercle Symphonique Croisien et de quelques artistes en renom.

COURS DE LA CROIX-ROUGE à CROIX SAINT-MARTIN. — Les cours du soir préparant au diplôme d'auxiliaires de la Croix-Rouge (Section de secours aux Blessés militaires) recommenceront le lundi 8 mai, à 19 h., au local Externat Sainte-Anne, boulevard Emile-Zola. Les inscriptions seront reçues ce jour-là.

BRASSERIE COOPERATIVE DE MONS-EN-BARŒUL
PAIEMENT DES RISTOURNES :
Les bordereaux commençant par les lettres : N. O. P. Q. R, du 8 au 13 mai inclus : - S. T. U. V. W. X, Y, Z, du 15 au 20 mai inclus : - A. B, C, du 22 au 27 mai inclus ; DA. DEL, du 29 mai au 3 juin inclus. AU CRÉDIT DU NORD et à toutes ses succursales.
Les ristournes payées sur l'exercice 1932 s'élèvent au 1er mai, à 1.100.000 fr.
47180

WASQUEHAL

LA CHORALE SAINT-CLÉMENT A OSTACKER

La Chorale Saint-Clément, répondant à l'aimable invitation de M. le Curé de Ostacker (près Gand), se rendra sous la conduite de son président dhonneur, M. Jules Cardon et de M. Charles Decottignies, président actif, dans cette commune dimanche 7 mai.

A l'occasion de l'ouverture solennelle des pèlerinages à Notre-Dame de Lourdes (Ostacker est considéré comme le Lourdes belge), elle exécutera pendant la grand'messe, sous l'habile direction de M. Frédéric de Looze, la messe à trois voix d'Archambault. Les soli seront chantés par MM. Albert Tiberghien et Henri Coquant, ténors; Louis Tiberghien et Gaston Lepers, barytons; Robert Liagre et Jean Debois, basses. A l'Offertoire, M. Robert de Looze donnera l'« Ave Maria » de F. de Looze. A la Communion, le dévoué chef interprétera le « Panis Angelicus » de Franck. Après la messe, la Chorale se rendra au Monument aux morts, où une gerbe de fleurs sera déposée. Elle y exécutera l'« Hymne aux Morts ».

Pour le départ, rendez-vous à 7 h. 30, au road-point du Capreau.

La statistique du chômage

Au cours de la semaine dernière, le bureau municipal de chômage a payé 235 chômeurs complets dont 193 hommes et 42 femmes pour une somme de 14.842 fr. Il a été payé en outre 16 chômeurs partiels (6 hommes et 10 femmes) pour une somme de 572 fr., soit au total 15.414 fr.

Chez les Anciens Combattants républicains

L'assemblée générale aura lieu le dimanche 7 mai, à 15 h., au siège, Café J.-B. Lécroart, 67, rue de Roubaix (Capreau). Une tombola gratuite sera tirée entre tous les membres présents à l'issue de la réunion. Dans la matinée, de 9 à 11 h., se tiendra la permanence hebdomadaire au siège, rue de Roubaix, 67.

EN CONDUISANT UNE BROUETTE. — A la tannerie Clément Dupire, un ouvrier M. Michel Honnet, 20 ans, chemin Saint-Georges, à Bondues, a glissé en conduisant une brouette et en tombant contre l'un des brancards s'est fait des contusions au côté droit du thorax.

POUR UNE VEUVE ET HUIT ORPHELINS. — M. Alexandre Dubois, propriétaire, rue de Roubaix (Capreau), a versé à la Mairie la somme de 20 fr. en faveur de Mme Veve Joveneaux, restée veuve avec huit enfants en bas âge.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Aujourd'hui vendredi, à la Salle des fêtes de la Mairie, perception pour les commerçants payant mensuellement. De 9 à 11 h. pour A à L et de 14 à 16 h. pour M à Z.

SECOURS AUX CHOMEURS. — Le paiement des secours aux chômeurs complets aura lieu à la Mairie (rez-de-chaussée) demain samedi, à partir de 14 h., par ordre numérique.

Savon Cadum
Le Savon Cadum ne pique pas la langue : il est, en effet, rigoureusement pur et neutre. Sa mousse abondante nettoie profondément les pores. La peau s'aère, elle s'assouplit et semble rajeunie. Un long séchage enlève au Savon Cadum toute trace d'humidité: ils'use lentement et dure longtemps.
2 frs

Pour faciliter vos transactions commerciales, consultez
" L'ANNUAIRE HAVAS "
du
DEPARTEMENT DU NORD
LE PLUS EXACT — LE PLUS RÉPANDU — LE MOINS CHER
18111

WATTRELOS

Un conseiller municipal de Wattrelos pratiquait l'escroquerie au chômage

On vient de découvrir à Wattrelos, une affaire d'escroquerie dont l'auteur est un vieux conseiller municipal socialiste de Wattrelos, lequel, d'ailleurs, a démissionné de ses fonctions. La chose est d'autant plus indélicate que cet homme élu depuis 1912 par des ouvriers qui mettaient leur confiance en lui, prenait indûment l'argent qui sert à apporter aux malheureux chômeurs un peu d'aide à leur misère.

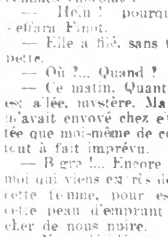
JULES LEROUGE

Il s'agit de Jules Lerouge, né le 1er janvier 1876 à Roubaix, et domicilié rue Faidherbe, maisons Beauvisage, N° 1.

Avant d'en venir à la relation de cette escroquerie, il est utile de savoir comment fonctionne le bureau de chômage de Wattrelos.

LE FONCTIONNEMENT DU BUREAU DE CHOMAGE

M. Lecomte, adjoint au maire de Wattrelos, est président de la Commission de chômage composée de quatre membres ouvriers